

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

FIFO 2024 :

Une nouvelle décennie s'ouvre...
avec le plein de réalisations océaniques !

_ LA CULTURE BOUGE :

2024 : UN GRAND CRU POUR LES GALAS DU TE FARE UPA RAU
NUIT DE LA LECTURE : ATELIERS ET SPECTACLE GRATUITS
PROGRAMME OSPAPIK : LES DÉCHETS INSPIRENT LE CMA

_ L'ŒUVRE DU MOIS :

LES MASQUES DES HABITANTS DU DÉTROIT DE TORRÈS SE DÉCOUVRENT AU MUSÉE

_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :

BORA BORA SE RACONTE À TRAVERS SES LÉGENDES

_ ACTU :

DÉCÈS DE JOHN MAIRAI, PASSEUR D'HISTOIRES

JANVIER 2024

NUMÉRO 193

MENSUEL GRATUIT



Assises de l'archéologie : quel avenir pour ce secteur ?

RENCONTRE AVEC ANATAUARIU TAMARII, ARCHÉOLOGUE ET CHEF DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTO(S) : H. CARUE – FONDS DCP 2023, MARK EDDOWES – DCP

22

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



'Ōfa'i honu est un rocher avec plusieurs pétroglyphes, notamment des tortues. Il a été classé en 1952 (©H. Carue – Fonds DCP 2023)

Les premières Assises de l'archéologie vont avoir lieu ce mois de janvier, les 16, 17 et 18. Objectif : définir la politique sectorielle de l'archéologie.

Qu'en est-il de l'archéologie en Polynésie française aujourd'hui ? Et demain ? C'est pour répondre à ces questions que se réuniront pendant trois jours, lors des Assises de l'archéologie, les professionnels de ce secteur : archéologues de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP), des archéologues patentés chevronnés, le monde universitaire avec les enseignants-chercheurs, l'Institut de l'archéologie de la Nouvelle-Calédonie, les services de Polynésie française impliqués dans l'aménagement du territoire et les politiques. Il s'agit d'une première dans ce secteur et leurs conclusions serviront à déterminer la politique pour les années à venir. La vice-présidence, en charge de la Culture, et la Direction de la culture et du patrimoine ont fait le même constat : « En Polynésie française, nous sommes deux archéologues en poste à la Direction de la culture et du patrimoine, un troisième est

en CVD, il y a trois ou quatre archéologues patentés, pour un territoire aussi vaste que l'Europe. Nous ne sommes pas du tout en mesure d'assurer la préservation de notre patrimoine culturel comme il le faudrait, alerte Anatauariu Tamarii, archéologue et chef de la cellule patrimoine culturel de la DCP. Nous faisons du mieux que l'on peut avec les moyens dont on dispose. Mais il faut poser les questions sur le devenir du secteur et sur la volonté des politiques. Il est, plus que jamais, nécessaire de se poser et de discuter. »

Beaucoup reste à explorer

Aujourd'hui, chaque opération de fouille ou de recherche est supervisée par la DCP. C'est elle qui met en place, encadre et contrôle, sous la tutelle de la vice-présidence. « La DCP est une tour de contrôle qui va autoriser (ou non) l'ensemble des opérations archéologiques qui ont



Une mission de restauration des sites classés de Fare Roi et O'ava'ura à Huahine a été menée par l'archéologue Mark Eddowes pour la Direction de la culture et du patrimoine durant les mois de juin et juillet (©Mark Eddowes – DCP)



Une mission de restauration menée en 2021 dans la vallée de Opunohu par l'archéologue Mark Eddowes (©Mark Eddowes – DCP)

lieu sur le territoire. Tout archéologue qui souhaite travailler sur le territoire est obligé, aux yeux de la loi, d'obtenir une autorisation par arrêté nominatif, signé de la main de la vice-présidence. » Cette autorisation cadre la réalisation des opérations. Beaucoup de lieux restent à explorer, des archipels entiers, comme les Australes, n'ont pas encore fait l'objet de fouilles ou de recherches. « Certains sites sont bien connus mais en termes de couverture géographique, nous avons peu de données. Les Marquises sont très bien documentées mais on manque de données exhaustives sur Fatu Hiva et Tahuata. » Et le risque aujourd'hui est de perdre du patrimoine culturel avec l'urbanisation galopante et la montée des eaux. « Si on veut sauvegarder ce qui constitue notre patrimoine matériel culturel archéologique, il faut s'en donner les moyens. Cela passe par le cadre législatif mais également par du financement. »

Plusieurs thèmes organiseront les journées : la protection des sites culturels mā'ohi, l'archéologie préventive (qui permet d'agir avant un aménagement), la recherche et la coopération régionale, l'éthique et la formation professionnelle, la médiation culturelle et la vulgarisation des données et enfin, le financement de l'archéologie. « Aujourd'hui, il faut que la Polynésie, qui est compétente, s'empare du sujet et décide de comment elle souhaite développer l'archéologie et la faire rayonner à l'échelle du Pacifique. » ♦

PRATIQUE

Assises de l'archéologie

- Du 16 au 18 janvier
- Salle Tipanie
- Hôtel Intercontinental
- Punaauia

23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES